

5G : Orange prévoit un décollage du marché en 2021

Orange lancera [commercialement](#) ses premières offres 5G dès le 18 novembre. Toutefois, le décollage des ventes de forfaits de 5e génération mobile aura lieu l'an prochain, a estimé vendredi sur [BFM Business](#) Stéphane Richard, PDG de l'opérateur historique.

Le 18 novembre 2020, date d'activation retenue par le régulateur des télécoms (Arcep), « nous pourrons en effet proposer une connexion 5G là où elle sera possible techniquement [...] et si les clients ont un terminal compatible 5G », a annoncé le dirigeant.

Au lancement, le service sera disponible dans un nombre restreint de zones, là où des antennes utilisées lors des phases d'expérimentation et de test de la 5G sont installées.

Qu'en est-il des ventes ? On « ne va certainement pas atteindre des gros volumes cet hiver, pas forcément pour des raisons économiques » liées à la pandémie de Covid-19, « mais surtout parce que le réseau sera très peu développé », a expliqué Stéphane Richard.

Le décollage des ventes de forfaits 5G « est un sujet de 2021, du premier semestre et surtout du second semestre », a-t-il ajouté. La couverture montera alors en puissance.

Le [déploiement](#) étendu à l'ensemble du territoire sera progressif. Dans un premier temps, « on ne construira pas d'antennes nouvelles, on gardera les antennes actuelles et on les passera de la 4G à la 5G », a précisé le dirigeant français au micro de BFM Business.

Accord entre Orange et Free ?

Le PDG d'Orange a également confirmé souhaiter l'ouverture de négociations en vue d'un accord de partage de réseau 5G avec Free, comme cela a été fait sur la 2G/3G.

Cela fait « partie des options pour nous Orange de discuter avec Free d'un éventuel accord de partage de réseau », a-t-il souligné. « On y pose une condition : on veut garder un avantage sur la compétition en matière de qualité de réseau avec nos clients. »